

0250007X
ACADEMIE DE BESANCON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VICTOR HUGO
1 RUE REMBRANDT
25052 BESANCON CEDEX
Tel : 0381419888

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption d'une motion relative à la réforme du lycée

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/11/2018

Réuni le : 04/12/2018

Sous la présidence de : Dominique Charbonnier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- le code de l'éducation, article R421-23

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration délibère sur une motion relative à la réforme du lycée présentée par les représentants élus SNES-FSU des enseignants

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

art. 1 Suite à la délibération, la motion présentée est modifiée comme suit :

- la première phrase de la motion est remplacée par la phrase suivante : "Les élus SNES-FSU, SGEN, FCPE, tiennent à alerter sur les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2019".

- la dernière phrase de la motion est remplacée par la phrase suivante : "Nous appelons les personnels, les parents et les élèves à défendre la richesse de l'offre d'enseignement actuelle ainsi que les moyens horaires et humains qui la conditionnent".

art. 2 Le conseil d'administration adopte la motion ainsi modifiée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 9

Blancs : 0

Nuls : 0